

Modalités de publication des Annonces légales

Le Moniteur de Seine-et-Marne est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales par arrêté préfectoral dans le département 77 Seine-et-Marne (2024/DCSE/PJI/05).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 30/12/2024 modifiant l'arrêté du 14/12/2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

NOR : MICE2332581A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,225 euro hors taxe pour l'année 2025 dans le département 77 Seine-et-Marne.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2025 d'une tarification forfaitaire :

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Constitution au forfait	
Société anonyme (SA)	395 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	197 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 euros
Société en nom collectif (SNC)	218 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	147 euros
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	123 euros

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	220 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	189 euros
Modification au forfait	
Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC	108 euros
Capital / Objet	135 euros
Dénomination / Forme / Mouvement associés	197 euros
Non dissolution	82 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 152 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 110 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 65 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 36 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 57 euros HT.

Les annonces légales relatives à plus d'une des modifications font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Seine-et-Marne

Avis civils

Avis de saisine de légataire universel-délai

d'opposition
Article 1007 du Code civil Article 1378-1
Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juillet 2011 suivi d'un codicille du 22 novembre 2021. Monsieur **René André COLIN**, en son vivant retraité, veuf de Madame Georgette Alphonsine DURANG, demeurant à MONTEVRAIN (77144) 70 rue du Puit du Guet. Né à DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX (77163), le 15 mars 1924. Décédé à JOSSIGNY (77600) (FRANCE), le 11 avril 2025. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandrine CASTELA, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle Isabelle AREZES, Olivier BOISSEAU, Christophe LE GUYADER et Sandrine CASTELA », titulaire d'Offices Notariaux dont le siège social est à LAGNY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne), 9 rue d'Austerlitz, le 22 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sandrine CASTELA, notaire à LAGNY SUR MARNE 9 Rue d'Austerlitz, référence CRPCEN: 77072, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (L25914795)

Mes Flavian CHAMAULT et Céline LE BRIS-BOURDOU, Notaires associés à Nemours

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Flavian CHAMAULT, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « FLAVIEN CHAMAULT ET CELINE LE BRIS-BOURDOU, NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à NEMOURS (Seine et Marne), 35, rue Paul Jozon, CRPCEN 77052, le 4 novembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale ne prenant effet qu'au décès de l'un d'entre eux et apport de bien immobilier par les époux à leur communauté entre : Monsieur Patrick Henri Raymond VOETZEL, Retraité, et Madame Jocelyne Jeanne Germaine PETIT, Retraîtée, demeurant ensemble à SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS (77140) 131 Rue de Bagneaux. Monsieur est né à CARIGNAN (08110) le 4 mars 1950, Madame est née à NEMOURS (77140) le 18 novembre 1956. Mariés à la mairie de POLIGNY (77167) le 1er août 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (L25925258)

Insertion - changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître François MICHEL, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de ROISSY-EN-BRIE (Seine-et-Marne), 3 avenue du Maréchal Foch, CRPCEN 77107, le 5 novembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la

communauté universelle entre : Monsieur **Paul Louis Marcel GIRODON**, retraité, et Madame **Michelle Georgette GROUX**, retraitée, demeurant ensemble à ROISSY-EN-BRIE (77680) 9 troisième avenue. Monsieur est né à ALGER (ALGERIE) le 5 mars 1947, Madame est née à ETIVEY (89310) le 9 août 1947. Mariés à la mairie de PERPIGNAN (66000) le 26 juillet 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (L25922893)

Constitutions

Par acte SSP du 06/11/2025 il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

FD VISION

Siège social : 40 chemin des Fosses Rouges, 77700 CHESSY **Durée :** 99 ans **Capital social :** 50 000 € Tout associé peut participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Objet social :** La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés commerciales, civiles ou industrielles, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance en participation ou autrement ; L'assistance technique, la prestation de services en matière informatique, financière, juridique, comptable, de gestion et de stratégie commerciale ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières d'investissement. **Présidente :** Mme Florence FOURNIER **Directeur général :** M. Dominique FOURNIER **Immatriculation au RCS de MEAUX.** (L25924830)

LM DELIVERY 1

SAS au capital de 1 000 € **Siège social :** 30 Bis Rue de la Fontenelle 77169 BOISSY LE CHATEL RCS Meaux Par acte SSP en date du 08/10/2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** LM DELIVERY 1 **Forme :** Société par actions simplifiée **Capital :** 1 000 € **Siège :** 30 Bis Rue de la Fontenelle 77169 BOISSY LE CHATEL **Objet :** Traiteur préparation de plats événementiel, restauration rapide, restauration traditionnelle, restauration artisanale, vente à emporter, la fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons avec et sans alcool à emporter, le développement et l'exploitation par quelques moyens que ce soit d'activités dans le secteur de la restauration. **Durée :** 99 années **Agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales. **Président** Mr SCHULZ Bruno 30Bis Rue de la Fontenelle 77169 BOISSY LE CHATEL Mention sera faite au RCS de MEAUX. (L25920943)

Par acte SSP du 05/11/2025, il a été constitué une **SARL Unipersonnelle** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

LASER STUDIO PRESTIGE

Siège social : 6 rue des Moissons, 77220 PRESLES EN BRIE **Objet social :** Activités d'éplation définitive laser, lumière pulsée, électrolyse, cryolipolyse, drainage lymphatique, microneedling, ainsi que l'animation d'ateliers de formation dans ces domaines. **Durée :** 99 ans **Capital social :** 1 000 € **Gérance :** Mme Magali DROUX, 6 rue des Moissons 77220 PRESLES EN BRIE, **Immatriculation RCS de MELUN.** (L25921279)